

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 83 (2021)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Sécurité

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Cette année, les exploitations qui appliquaient déjà le programme «agriTOP» ont été transférées automatiquement et de manière progressive dans le nouveau système. Photo: SPAA

## La sécurité peut être planifiée

**Lorsque les employés subissent un accident grave ou une maladie liée au travail, cela engendre de la souffrance bien sûr, mais aussi des complications pour leur employeur. Leur absence entraîne des difficultés de planification ainsi qu'un surplus de travail et de stress pour les autres collaborateurs.**

**Markus Aebi\***

Bien des accidents graves et des maladies professionnelles ainsi que les souffrances, les temps d'arrêt et les coûts qu'ils occasionnent peuvent être évités grâce à des mesures préventives appropriées. Le facteur décisif est la mise en œuvre d'un concept de sécurité efficace dans l'exploitation agricole.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, «agriTOP», la solution par branche de l'Union suisse des paysans, soutient les exploitations dans leur travail de prévention, rendant

ainsi la sécurité planifiable. Les employeurs qui appliquent «agriTOP» remplissent leurs obligations légales, selon la directive 6508 de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), basée sur la loi sur l'assurance-accidents (LAA) et l'ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA).

### Moderne, individuel et tourné vers l'avenir

En l'honneur de ses 20 ans, le programme «agriTOP» a été repensé pour faire face aux défis à venir. Dès cette année, il s'adapte encore mieux à votre situation en utilisant les outils les plus récents. Les

\*Markus Aebi est le responsable de la formation et de la formation continue du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA).

exploitations bénéficient ainsi de services personnalisés selon leurs besoins à un rapport qualité/prix très attractif.

Depuis l'introduction du logiciel «agritop.safely.swiss», l'agriculteur a accès à tout moment et en tout lieu au concept de prévention de l'exploitation via un smartphone ou une tablette. Les dossiers sont mis à jour automatiquement; le tri et le classement de piles de papiers deviennent ainsi caducs.

Les instructions internes ainsi que la formation continue des employés peuvent désormais être saisies et documentées directement dans le programme. Elles peuvent être confirmées sur place avec une signature électronique. Une bibliothèque spécialisée constituée de brochures, de dépliants, de guides d'instructions et de vidéos est disponible à cet effet et est constamment étayée et actualisée.

À l'aide de listes de contrôle électroniques portant sur un large éventail de sujets, les responsables de la sécurité identifient les risques en une seule opération et introduisent les mesures à instaurer. Tous les employés peuvent signaler et saisir les défauts via les codes QR de l'entreprise. Le système permet également d'envoyer un ordre de travail directement à la personne responsable – ainsi rien n'est oublié.

### Formation continue régulière

La mise en œuvre d'«agriTOP» implique une formation continue régulière, au moins tous les trois ans. La solution par branche propose un large éventail de cours, dont beaucoup sont reconnus par l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP). Une contribution aux dépenses ne sera demandée que pour la participation d'agents de sécurité «agriTOP».

En outre, «agriTOP» propose des consultations de spécialistes de la sécurité au travail. Les prestations telles que les audits, les formations et les conseils sont adaptées aux besoins. Elles sont particulièrement attrayantes pour les exploitations employant de nombreux salariés ou dont le degré de spécialisation est élevé. Des accords communs permettent à toutes les parties d'avoir une grande sécurité de planification.

Les exploitations qui adoptent une culture de sécurité exemplaire peuvent être distinguées par «agriTOP». Elles témoignent ainsi auprès de leurs employés, partenaires et clients de la place déterminante de la prévention dans leur travail quotidien. ■